

2022/75

VILLE DE RANTIGNY
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Objet de la délibération

TELEGESTION ENERGETIQUE DE LA MAIRIE ET DE SON ANNEXE

L'an deux mil vingt-deux le vendredi 16 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 9 décembre 2022, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE Adjointes au maire, Christophe PECHEUR, Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Matthieu FREVILLE, Sophie JUPIN, Franck CALENDRIER, Claudine DEALET, Christian PETIT, Christine PORQUET Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Marie DUHAMEL (procuration à Patrick DAVENNE), Sandrine DUFOUR (procuration à Christophe PECHEUR), Sandra LEROY, Alexandre DUBAR (procuration à Matthieu FREVILLE), Sandra VAUTOUR (procuration à Sophie JUPIN), Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Denise ORGET, Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION).

Dans le cadre de la compétence optionnelle « Maîtrise de la demande en énergie et Energies Renouvelables », à laquelle la commune de Rantigny adhère depuis le 24/03/2017, le SE60 propose d'accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets énergétiques. Cet accompagnement s'est caractérisé dans un premier temps par des études préalables prises en charge par le SE60 et ayant permis à la commune d'identifier et de prioriser des opportunités de travaux.

Suite à la réalisation de ces diagnostics préalables, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager la mise en place d'un système de télégestion pour optimiser la gestion de l'énergie dans le bâtiment de la mairie et de la mairie annexe

L'estimation totale de l'opération s'élève à **17 000 € TTC.**

Le SE60 propose aux collectivités qui le souhaitent de les accompagner dans la mise en place de leur système de télégestion énergétique.

Dans le cadre de cette assistance, la commune bénéficiera d'une subvention HT des travaux de télégestion énergétique.

Le Maire propose de :

- **valider** le projet de mise en place d'un système de télégestion dans la mairie et son annexe
- **solliciter** une aide financière auprès du SE60 pour l'exécution des prestations.
- **approuver** le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux annexés à la présente.
- **s'engager** à respecter les conditions fixées dans la convention cadre ci-annexée, notamment quant au versement de sa participation pour les travaux.
- **souscrire** à la prestation optionnelle de suivi énergétique par le service Energie du SE60, au coût de 100 € par an, par site.
- **l'autoriser** à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.
- **autoriser** le SE60 à accéder aux données de l'hyperviseur.
- **noter** que le SE60 collectera et mutualisera les CEE (Certificats d'Economie d'Energie) générés par les travaux et en sera l'unique bénéficiaire, ceci dans la perspective de mettre en place d'autres actions en faveur de la maîtrise de l'énergie sur l'ensemble du territoire du SE60.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 21

Rapport adopté

Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Bernadette FROGER, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE , Adjoints au maire, Marie DUHAMEL (procuration à Patrick DAVENNE), Christophe PECHEUR, Sandrine DUFOUR (procuration à Christophe PECHEUR), Jean Marc FEVRIER, Laurence BOURGUIGNON, Matthieu FREVILLE, Alexandre DUBAR (procuration à Matthieu FREVILLE), Sophie JUPIN, Franck CALENDRIER, Sandra VAUTOUR (procuration à Sophie JUPIN), Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Claudine DEALET, Christian PETIT, Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION) , Christine PORQUET conseillers municipaux.

Fait les jour, mois et an susdit

Ont signé le registre les membres présents

Pour extrait conforme

Rantigny, le 19 décembre 2022

Le Maire,

Dominique DELION